

Alcatel-Lucent: les salariés s'opposent aux actions gratuites des dirigeants

Tir de barrage chez les représentants du fonds d'actionnariat salarié d'Alcatel-Lucent ! Ce 18 mai, en soirée, ils ont fait savoir qu'ils s'opposeraient au président et au dg du groupe, MM. Philippe Camus et Ben Verwaayen, respectivement.

Ces derniers prévoient l'attribution d'actions gratuites aux dirigeants de la compagnie, « *sous réserve de conditions de présence et de performance* » .

Malgré cette précision, les salariés actionnaires ont dit leur opposition et leur intention de voter contre cette proposition lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 29 mai prochain.

Le président devrait recevoir 100.000 actions gratuites pour 2008 et 200.000 pour 2009 (l'action cotait 1,70 euro ce 18 mai) . Le dg doit recevoir 250.000 actions sur 2008 et autant en stock-options à 3,90 euros sur 2009.

« *Nous considérons qu'un tel niveau de rémunération complémentaire dans la situation où se trouve actuellement notre groupe, est excessif et constitue un handicap à la bonne marche de l'entreprise* » , affirment les représentants des salariés, cités par Les Echos.

En parallèle, le **Medef** (patronat français) annonce la mise en place du **comité des sages** demandé par le Premier ministre François Fillon et voué à inciter les dirigeants des entreprises en difficulté à reconsidèrent leurs rémunérations. Ce comité est compétent pour les sociétés ayant adhéré au code éthique élaboré en octobre par le Medef et l'Afep (l'Association Française des Entreprises Privées), « *au cas où elles recourent massivement au chômage partiel ou à des plans sociaux de forte ampleur* » , relève l'agence Reuters.

Ses avis « *portent sur la totalité des rémunérations des mandataires sociaux* » .

Il pourra être saisi par les conseils d'administration ou de surveillance, les comités de rémunération ou par une motion votée par les assemblées générales des entreprises qui ont adhéré au code Afep-Medef. En revanche il ne peut pas être saisi par un actionnaire, ni un salarié, ni s'autosaisir.